



CONCENTRE ÉMULSIONNABLE ADULTICIDE
INSECTICIDE - ACARICIDE
POUR LE TRAITEMENT DES LOCAUX D'ÉLEVAGE

USAGE PROFESSIONNEL

Présentation

Type de formulation : concentré émulsionnable
Utilisateurs : produit strictement réservé aux professionnels.
Nom autorisé : KELION^{EC}
Composition : Etofenprox 300 g/L, Pyrèthre : 1 g/L

Points forts

- Effet choc immédiat.
- Persistance d'action de 8 semaines.
- 500ml = 1000 m² traités.
- Utilisable en présence des animaux*.

*Éviter tout contact direct avec les animaux durant l'application.

Action

KELION^{EC} élimine efficacement et radicalement : mouches, moucheron, ténébrions (*Alphitobus diaperinus*) poux rouges, cafards, puces, cucujides, culicoides imicola.

Les insectes et les acariens sont abattus en moins de 30 min et les surfaces restent protégées pendant 8 semaines.

Retraiter en cas de nouvelle infestation et avant toute entrée d'animaux dans le cadre de l'élevage. Le produit est efficace sur les surfaces poreuses et non poreuses : carrelage, parpaing, tôle, bois.

Le produit, avec sa formule innovante, possède une double efficacité : un effet choc et une longue persistance d'action de 8 semaines.

Précautions particulières

TP18 - Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable, notamment dans les lieux fréquentés par le grand public. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et pour l'environnement.

Utiliser les biocides avec précautions. Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit.

Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.

Pour les instructions de premier secours, contacter le centre antipoison le plus proche. Consulter la fiche de données de sécurité disponible gratuitement et sur simple demande à l'adresse suivante : fds@lodi.fr.

Pulvérisation de surface : il est conseillé de porter des gants et de se laver les mains après chaque utilisation.

Traitement de volume : le port d'une combinaison intégrale jetable, d'un masque panoramique, de gants et de bottes est obligatoire. Se laver les mains après utilisation.

Stockage et élimination

Conservez hors de portée des enfants et des animaux domestiques. Conserver dans l'emballage d'origine. Éliminer le produit non utilisé et son emballage conformément à la réglementation en vigueur.

Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau.

Ne pas réutiliser l'emballage.



Référence et conditionnement

Réf. I8152 : Flacon de 500 ml - Carton de 12 unités

Mode et doses d'emploi

Pulvérisation de surface : 500 mL dans 50 L d'eau pour 1000 m² à traiter en pulvérisation. 50 ml dans 5 L d'eau pour 100 m² de surface à traiter en pulvérisation.

Durée d'aération variable en fonction du niveau de ventilation et de la taille du local à traiter. Le produit peut s'utiliser en pulvérisation dans les bâtiments d'élevage de ruminants : vaches laitières, veaux, chèvres, chevreaux, moutons, agneaux / de porcs, lapins, équins et dans les élevages de volailles : chair reproducteurs et pondeuses. Le produit est agréé pour la désinsectisation des logements d'animaux domestiques, du matériel d'élevage, du matériel de transport des animaux domestiques, des locaux de préparation de nourriture pour animaux domestiques. Il est aussi autorisé pour le traitement insecticide du matériel de transport, du matériel de stockage et des locaux de stockage (P.O.A. et P.O.V.) Produits d'Origine Animale et Produits d'Origine Végétale.

• **Mouches/moucheron/cafards** : appliquer le produit en pulvérisation sur les murs dès l'apparition des premiers insectes.

• **Moucheron piqueur vecteur de la FCO (Fièvre catarrhale ovine) tels que *Culicoides imicola*** : appliquer le produit en pulvérisation sur les murs dès l'apparition des premiers moucheron.

• **Ténébrions - Cucujides** : pulvériser le produit sur les murs et plafonds 2 jours avant la fin du vide sanitaire, à la remise en température du bâtiment pour une efficacité maximale.

• **Poux rouges des volailles** : traiter les bâtiments et le matériel une semaine avant la fin du vide sanitaire après avoir effectué un nettoyage complet afin de supprimer tous les amas de matières organiques pouvant servir de refuge aux poux rouges en insistant sur les cages, anfractuosités, recoins, envers des tapis, zones chauffées et abritées.

• **Puces** : appliquer le produit par pulvérisation sur les bas de murs, la litière et l'ensemble des points présentant des rétentions de poussières pouvant servir de refuge et de ponte aux puces. Les animaux domestiques devront être impérativement traités (voir avec un vétérinaire).

Traitement de volume :

Le produit peut s'utiliser en nébulisation à froid ou à chaud. Afin d'obtenir une efficacité optimale du produit, fermer toutes les issues de la zone ou du local à traiter (portes, portails, fenêtres et autres ouvertures...). Arrêter les ventilations internes ou les soufflages/extractions pendant le traitement. Couper le chauffage. Colmater les ouvertures et sources de fuite.

Pour traiter 1000m³, nébuliser 200mL de produit. Diluer dans l'eau si besoin, selon le type d'appareil utilisé (Ex : 200 ml de KELION^{EC} + 1 à 1,5L d'eau pour 1000 m³).

Évacuer les animaux avant de nébuliser. Maintenir le bâtiment fermé 4 à 6h pour une efficacité optimale. Bien aérer avant de réintroduire les animaux.